

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/268 DU 21 JUILLET 2021 PORTANT NOMINATION DES
HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA JUSTICE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifiée à ce jour ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/119 du 18 décembre 2020 portant Missions et Organisation du Ministère de la Justice ;

Sur proposition du Ministre de la Justice ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur Général de l'Organisation Judiciaire :

Monsieur Paul NDIZIGIYE.

Article 2 : Est nommé Directeur Général des Affaires Pénales, Civiles et Spéciales :

Monsieur Claude NIMUBONA.

Article 3 : Sont nommés :

– Directeur de la Planification et des Statistiques :

Monsieur Venant NTAKIMAZI ;

- Directeur des Ressources :
Madame Dévote NZEYIMANA ;
- Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux :
Monsieur Diomède VYIZIGIRO ;
- Directeur des Affaires Pénales, Civiles et Spéciales :
Monsieur Germain NTAWUYAMARA ;
- Directeur de la Coopération Judiciaire et de la Sécurisation des Documents Publics et Privés :
Madame Cynthia Orly IRAKOZE.

Article 4 : Est nommée Inspecteur Général de la Justice :

Madame Donavine NIYONGERE.

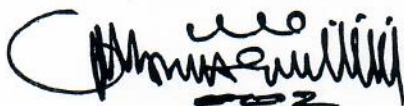
Article 5 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 6 : Le Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 21 juillet 2021
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

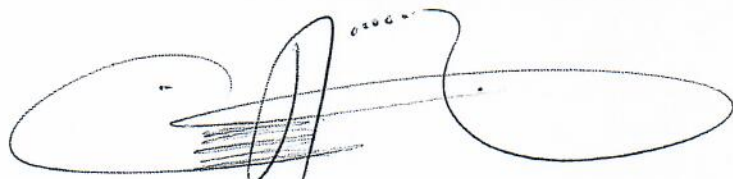
LE PREMIER MINISTRE,



Alain-Guillaume BUNYONI
Commissaire de Police Général.



LE MINISTRE DE LA JUSTICE,



Jeanine NIBIZI.